



3^{EMES} ASSISES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-ARMENIENNE EREVAN (ARMENIE) - 1^{ER} ET 2 DECEMBRE 2016

Les enjeux des troisièmes Assises

Les Assises sont l'occasion pour les collectivités territoriales, arméniennes et françaises, d'échanger leurs expériences et de mutualiser les apports de leurs coopérations. C'est aussi l'occasion de faire le bilan des coopérations passées et de planifier celles à venir. Au fil des Assises, le nombre des partenariats est allé croissant et on compte aujourd'hui une quarantaine de coopérations qui se sont spécialisées principalement autour des thématiques culturelles, touristiques et éducatives (50%). Les partenariats en matière de développement urbain, de développement agricole et rural, de gouvernance locale et de santé représentent également des axes majeurs des échanges franco-arméniens. Les actions engagées dans le cadre des coopérations décentralisées visent à dynamiser et développer un territoire. L'organisation d'Assises vise à partager un savoir-faire, c'est pourquoi l'association des partenaires techniques des collectivités territoriales est encouragée.

Les troisièmes Assises, qui s'inscrivent donc dans cette volonté d'aboutir à des partenariats concrets, auront lieu à Erevan en Arménie, les 1^{er} et 2 décembre 2016. Les ateliers de travail retenus par les collectivités territoriales arméniennes et françaises porteront sur le tourisme ; l'agriculture ainsi que l'éducation et la francophonie. Ces ateliers seront complétés le lendemain par des visites de terrain autour de ces thèmes.

L'organisation de ces Assises s'inscrit dans le souhait des autorités locales arméniennes et françaises d'avancer concrètement sur ces problématiques d'intérêt commun. Cette troisième édition se donne pour objectif l'approfondissement des collaborations franco-arméniennes avec l'ouverture de nouvelles perspectives de partenariats. Les collectivités territoriales des deux pays ont exprimé leur volonté de favoriser une orientation concrète des débats, pouvant faire émerger des idées novatrices et visant à améliorer in fine l'efficacité des actions menées.

Retour sur la coopération décentralisée franco-arménienne

La coopération décentralisée franco-arménienne s'inscrit dans une longue histoire d'amitié entre les deux pays. Au lendemain de l'indépendance de l'Arménie, que la France fut l'un des premier pays à reconnaître, un Traité d'Entente, d'Amitié et de Coopération a été signé dès 1993. Les collectivités territoriales témoignent également de ce lien particulier, le premier jumelage de villes datant de 1968 et unissaient Bagneux et Vanadzor. L'échelon local s'est

activement inscrit dans ce processus à travers l'Année de l'Arménie en France qui eut lieu de septembre 2006 à juillet 2007 avec plus de 1000 manifestations dans près de 250 collectivités territoriales. Le succès de cet événement a conduit les collectivités territoriales françaises et arméniennes à resserrer toujours plus leurs liens, débouchant sur l'organisation des 1^{ères} Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne à Erevan en octobre 2010. Ces Assises ont conduit Cités Unies France à créer un groupe-pays Arménie afin d'appuyer les collectivités territoriales françaises toujours plus nombreuses désirant s'engager dans la coopération avec les autorités locales arméniennes. Ce groupe pays est présidé par Monsieur Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Historique des Assises

Les 1^{ères} Assises de la coopération décentralisée franco-arménienne ont rassemblées 250 participants représentant près de trente collectivités territoriales, qui se sont concentrés sur quatre thématiques : la gouvernance locale et la formation des cadres ; le développement économique, le tourisme et le développement rural ; l'apprentissage du français ainsi que la mutualisation des coopérations. Ces 1^{ères} Assises se sont conclues par l'adoption d'une Charte de la coopération décentralisée franco-arménienne fixant notamment l'organisation d'Assises tous les 3 ans alternativement en Arménie et en France, et la création d'un groupe de travail qui a pris forme côté français par le Groupe-Pays Arménie au sein de CUF, et côté arménien par un Groupe-Pays France au sein de l'Union des Communes d'Arménie (UCA) présidé par Monsieur Karen Grigoryan, maire d'Etchmiadzine.

Après le succès de ces 1^{ères} Assises, les secondes ont eu lieu comme prévu en octobre 2013 à Valence, ville jumelée avec celle d'Idjevan. Ces secondes Assises ont dressé un bilan positif de la coopération décentralisée franco-arménienne et ont focalisé leur réflexion sur les domaines d'interventions suivants : le tourisme durable ; le développement agricole ; le développement économique local ainsi que l'enseignement et la culture. Ces 2^{èmes} Assises se sont conclues par l'adoption de la Déclaration de Valence par les élus des collectivités territoriales françaises et arméniennes participantes, actant des objectifs et des recommandations pour chacun de ces domaines d'interventions, réaffirmant l'importance de leur coopération et s'engageant à développer leurs partenariats.

À l'approche de ces Assises, Cités Unies France avait publié la 1^{ère} édition du Répertoire des partenariats de la coopération décentralisée franco-arménienne comptabilisant trente coopérations, témoignant du dynamisme des relations décentralisées franco-arméniennes. Une seconde édition est en préparation en vue des 3^{èmes} Assises.